



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 29 août 2023

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de Mme Denise Gemesio (PLR) en qualité de membre de la Commission permanente de gestion ;
- ouï la présentation d'un candidat par le groupe PLR, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition du président de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne :*

à main levée,

M. Olivier Marmy (PLR), comme membre de la Commission permanente de gestion pour la législature 2021-2026.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-neuf août deux mille vingt-trois.

Le président

Le secrétaire



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 29 août 2023

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de Mme Charlotte de la Baume (Vert'libéral) en qualité de membre de la Commission permanente des pétitions ;
- ouï la présentation d'un candidat par le groupe Vert'libéral, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition du président de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne :*

à main levée,

Mme Alice de Benoît (Vert'libéral), comme membre de la Commission permanente des pétitions pour la législature 2021-2026.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-neuf août deux mille vingt-trois.

Le président

Le secrétaire



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 29 août 2023

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de Mme Charlotte de la Baume (Vert'libéral) en qualité de membre suppléante de la Commission permanente de recours en matière d'impôt communaux et de taxes spéciales ;
- ouï la présentation d'un candidat par le groupe Vert'libéral, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition du président de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne :*

à main levée,

Mme Virginie Cavalli (Vert'libéral), comme membre suppléante de la Commission permanente de recours en matière d'impôt communaux et de taxes spéciales pour la législature 2021-2026.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-neuf août deux mille vingt-trois.

Le président

Le secrétaire



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 29 août 2023

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2023/03 de la Municipalité, du 12 janvier 2023 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'approuver la réponse au postulat de Mme Anita Messere et consorts  
« Des crèches dehors par tous les temps, un succès fou ! »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-neuf août deux mille vingt-trois.

Le président

Le secrétaire



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 29 août 2023

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de Mme Séverine Graff « Les auteur·es dans le viseur : pour un programme de sensibilisation ciblant les auteur·es de violences intrafamiliales » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-neuf août deux mille vingt-trois.

Le président

Le secrétaire



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 29 août 2023

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Oleg Gafner et consorts : « Art spolié à Lausanne ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

*et adopte*

la résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mène l'étude (celle annoncée sur le 33'000 objets MHL) annoncée en réponse à l'interpellation sous l'angle de la spoliation nationale-socialiste autant que sous l'angle de l'entreprise coloniale. »

La résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, élargisse le champ d'étude à tout autre objet d'art et œuvre d'art de la propriété de la Ville si d'ici 2025, peuvent être identifiés d'autres éléments possiblement problématique au regard de leur provenance, mode d'acquisition ou du manque de documentation ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-neuf août deux mille vingt-trois.

Le président

Le secrétaire